

LE FESTIVAL DES VIDÉOS SOLIDAIRES **« NUL N'EST INEMPLOYABLE »**

Le Festival des Vidéos Solidaires « Nul n'est inemployable » est organisé par la Chaire de l'ESS en partenariat avec RAPSODE PRODUCTION, dans le cadre de **la Journée de l'Economie Sociale et Solidaire**, une rencontre annuelle visant à marquer la rentrée universitaire par un événement en lien avec l'économie sociale et solidaire.

La 6^e édition du Festival des Vidéos Solidaires « Nul n'est inemployable » aura lieu **le vendredi 30 septembre 2016 de 13h à 18h** à Champs-sur-Marne, à l'auditorium du bâtiment Copernic de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

! IMPORTANT ! Pour pouvoir assister à cette journée, que vous soyez participant ou simple visiteur du festival, par mesure de sécurité et afin de réserver votre place, **il est impératif de vous y inscrire avant le 30 septembre 2016**. Merci de vous rendre sur <http://www.u-pem.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/journees-ess/inscription-et-programmes-des-journees-ess/> et de remplir le formulaire prévu à cet effet.

Cette journée s'articulera autour de trois événements :

- Le festival «Nul n'est inemployable», **avec 1 séance de projection des vidéos solidaires** sélectionnées suite à l'appel à film, et, en fin de journée, la remise des prix des meilleures Vidéos Solidaires 2016 (prix du jury et prix du public), par le Président de l'Université.
- Une rencontre avec les partenaires de la Chaire d'Economie Sociale et Solidaire et les réalisateurs des films sur les stands.
- Une table ronde autour du thème : « L'Economie sociale et solidaire dans les territoires : l'enjeu des circuits courts alimentaires »

Un pot convivial clôturera le Festival des Vidéos Solidaires et la journée de l'Economie Sociale et Solidaire 2016.

TÉMOIGNAGE

Entretien en vue de la 6^e édition du Festival des Vidéos Solidaire avec Hervé Defalvard, Responsable de la Chaire de l'Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée :

« • *C'est la 6^e année que la Chaire de l'ESS organise Le Festival des Vidéos Solidaires : pourriez-vous le présenter rapidement pour ceux qui ne le connaissent pas encore ?*

L'origine du festival se trouve dans un projet pédagogique innovant conduit avec les étudiants du Master Insertion et Entrepreneuriat Social et Solidaire. Dans le cadre de ce projet, qui remonte au début de la chaire ESS en 2010, les étudiants sont accompagnés par une réalisatrice en lien avec le campus numérique de l'université dans la réalisation de vidéos solidaires : l'idée est qu'ils choisissent une structure de l'entrepreneuriat solidaire afin de raconter, avec tous ceux qui y participent, son histoire d'insertion. Le festival est une manière de valoriser ces vidéos, tout en nous tournant vers d'autres réalisatrices et réalisateurs de vidéos solidaires, en vue de partager la même cause de la solidarité à travers les images.

• *Quels sont vos meilleurs souvenirs des éditions précédentes ?*

J'ai beaucoup de bons souvenirs, mais les plus marquants restent ceux pour lesquels les acteurs de la structure ayant participé au tournage d'une vidéo solidaire sont venus très nombreux... parfois avec un bus comme ce fut le cas de la vidéo lauréate du prix du festival 2012 « regards croisés sur l'insertion » (lien : <https://youtu.be/pF4KjGtyTMc>) !

• *Quelles sont les retombées pour les personnes et les structures participantes ?*

Les retombées, outre les deux prix financés par notre partenaire, Casden BP, que reçoivent les lauréats, sont d'abord le partage que permet le festival, qui réunit au sein de l'université des étudiants et professeurs, des partenaires de l'ESS, des réalisateurs et des structures de la solidarité. Il y a aussi une valorisation des vidéos auprès de nos partenaires ESS jusqu'à une émission qui leur fut consacrée en 2015 par la télé « Demain TV » (lien : <https://youtu.be/b09Lr3Yi3hI>).

L'APPEL À FILM

Objectif

Le Festival des Vidéos Solidaires « Nul n'est inemployable » souhaite valoriser par l'image les réalités et les innovations sociales en faveur de l'insertion sous toutes ses formes : par l'activité économique, par la culture, par l'art ou le sport : qu'elles s'adressent aux jeunes non diplômés, aux personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, aux personnes isolées,...

Les films peuvent être envoyés par tout citoyen, sans restrictions d'âge ni de catégorie sociale ou professionnelle... car ces Vidéos Solidaires sont également des outils de sensibilisation à la solidarité et au mieux vivre ensemble.

Concours

Pour être recevables, les films doivent satisfaire l'ensemble des critères suivants:

- **Champ:** l'Insertion sous toutes ses formes (culture, art, sport, activité économique).
- **Format:** court-métrage documentaire ou fiction (durée entre 3 et 15 min).
- Films non institutionnels, autoproduits, ou produits hors des productions et financements officiels.
- Être envoyés, ainsi que la fiche d'inscription et la photo, **avant le vendredi 03 juin 2016**, suivant les modalités décrites en dernière page dans la section « Envoi des films »

Pour vous aider ou en cas de doute, vous pouvez vous référer au « cahier des charges indicatif: réalisation d'une vidéo solidaire » à consulter ici: <http://www.u-pem.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/journees-ess/le-festival-nul-nest-inemployable/appel-a-courts-metrages-fiche-dinscription-et-cahier-des-charges-indicatif/>

Un jury composé de représentants de la Chaire et de Rapsode Production, d'acteurs institutionnels et des partenaires procédera à la sélection des films programmés au Festival.

Récompenses et Valorisations

Dans le cadre du festival, à l'issue des projections, deux prix de 500 € chacun seront décernés:

- un prix du Jury
- un prix du Public

Le Jury sera composé des réalisateurs des films primés en 2015, de professionnels de l'image, d'acteurs de l'ESS, de représentants d'institutions et d'entreprise de l'ESS franciliennes, d'habitants, d'étudiants. Chacun des films primés recevra **un prix de 500€ offerts par la CASDEN BP**, et sera promu et valorisé par la diffusion au sein des réseaux et des évènements de l'ESS.



+ Règlement

Le festival «Nul n'est inemployable » est un festival à but non-commercial, **l'entrée et la participation sont libres et gratuites.**

Seuls les films répondant à l'ensemble de critères de l'Appel à courts-métrages, et parvenus à la Chaire **avant le vendredi 03 juin 2016** feront l'objet de la pré-sélection en vue de leur participation au festival.

Les courts-métrages des années précédentes, notamment ceux primés, peuvent être consultés sur le site de la Chaire (<http://www.u-pem.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/journees-ess/le-festival-nul-nest-inemployable/>) dans l'onglet « Sélection et synopsis des films des éditions précédentes » ; et sur la chaîne Youtube de la Chaire (<https://www.youtube.com/channel/UCWam73eYFodRndo1ojmTQbw>)

Les films programmés pourront faire l'objet de diffusions au sein des réseaux de la Chaire et de ses partenaires, et dans le cadre de manifestations de l'ESS. Ils pourront être proposés dans d'autres festivals ou manifestations à but non commercial organisés ou co-organisés par la Chaire de l'ESS, après accord des ayants-droits.

ENVOI DES FILMS

Pour concourir vous devez nous faire parvenir, avant le vendredi 03 juin 2016, par voie postale à l'adresse ci-dessous ou par voie électronique à l'adresse Chaire-ESS@u-pem.fr :

- 1) la fiche d'inscription dûment remplie à télécharger ici : <http://www.u-pem.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/journees-ess/le-festival-nul-nest-inemployable/appel-a-courts-metrages-fiche-dinscription-et-cahier-des-charges-indicatif/> (pour l'envoi par mail, merci d'envoyer le scan de la fiche signée);
- 2) le film au format MP4 (H264) gravé sur DVD pour l'envoi par voie postale ou via Wetransfert (<https://www.wetransfer.com/>) en indiquant le lien de téléchargement dans le mail que vous nous enverrez;
- 3) une photo/image de votre court-métrage en pièce jointe.

Adresse pour l'envoi postal :

**Pierre CREPEL / Chaire ESS-UPEM
BÂTIMENT BOIS DE L'ÉTANG - BUREAU 241B
Université Paris-Est Marne-la-Vallée
CITÉ DESCARTES - 5 BOULEVARD DESCARTES - CHAMPS-SUR-MARNE
77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2**

Pour toutes questions et renseignements :

Chaire-ESS@u-pem.fr

Chaire de l'Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Pierre.Crepel@u-pem.fr

Chargé de mission Chaire ESS

T : 01.60.95.71.53

Aurelie.Pionnier@u-pem.fr

Secrétaire Pédagogique du Pôle ESS

T : 01.60.95.78.11